

DEVENIR PROFESSIONNEL DES DOCTEURS DE LILLE 1

- Docteurs de nationalité française -

- Promotions 2007, 2008, 2009 et 2010 -

Juillet 2013

REPERTOIRE DES SIGLES

BDI : Bourse Docteur Ingénieur

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CV : Curriculum Vitae

DEA : Diplôme d'Études Approfondies

MRT : Ministère de la Recherche et de la Technologie

OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.

SEG : Sciences Économiques et Gestion

SES : Sciences Économiques et Sociales

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SISE : Système d'Informatique de Suivi des Étudiants

SSM : Sciences de la Structure et de la Matière

STSI : Sciences et Technologies, Sciences de l'Ingénieur

SVST : Sciences de la Vie, Sciences de la Terre

Chapitre 1

PRESENTATION DE L'ETUDE

L'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle interroge les diplômés de l'Université des Sciences et Technologies - Lille 1 titulaires d'un doctorat depuis la promotion 1992. La présente étude concerne les docteurs de nationalité française des promotions 2007, 2008, 2009 et 2010.

I - Les objectifs de l'étude

Dans une première partie, l'étude mettra en avant le processus d'insertion professionnelle des docteurs de nationalité française au moyen de différents graphiques.

La seconde partie s'attachera à décrire la situation professionnelle des docteurs de nationalité française, 30 mois environ après l'obtention du doctorat en rappelant la catégorie de l'emploi occupé, le secteur d'activité, le lieu d'emploi, les indicateurs de salaire et le jugement porté sur l'emploi occupé.

II - La population étudiée

La population est constituée de diplômés de nationalité française ayant obtenu un doctorat à Lille 1 en 2007, 2008¹, 2009 ou 2010, soit 487 docteurs. La promotion est définie par le fait de soutenir durant l'année civile : appartient donc à la promotion référencée tout étudiant soutenant sa thèse de doctorat entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année considérée.

III - Techniques d'enquête et taux de réponse

Le fichier d'enquête a été construit à partir de plusieurs sources d'informations : le fichier scolarité de Lille 1, les renseignements fournis par les directeurs de thèse, les informations recueillies sur internet (annuaires, CV en ligne, etc.).

Les enquêtes ont été réalisées par voie téléphonique essentiellement, mais aussi par courriel.

Le taux de situation connue est de 87%. Ce taux correspond essentiellement au taux de réponse des enquêtés, complété par les informations recueillies (surtout par Internet) quand celles-ci étaient certaines (CV en ligne daté, annuaire d'établissement, etc.). Le tableau 1 présente, pour information, les taux de réponse pour l'ensemble des docteurs, le tableau 2 détaille le taux de réponse pour les docteurs de nationalité française ; quant au tableau 3, il précise les taux de réponse par discipline SISE des docteurs de nationalité française.

1 L'enquête de la promotion 2008 a été réalisée avec le concours financier de la Région Nord Pas-de-Calais dans le cadre d'une étude régionale fédérée par l'Observatoire Régional des Etudes Supérieures du PRES Université Lille Nord de France.

Tableau 1 :

Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010
Ensemble des docteurs.

Promotion	2007	2008	2009	2010	Ensemble
Effectif enquêté	190	183	210	222	805
Effectif répondant	150	146	168	149	613
Taux de réponse	79%	80%	80%	67%	76%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 2

Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010
Docteurs de nationalité française.

Promotion	2007	2008	2009	2010	Ensemble
Effectif enquêté	132	129	114	111	487
Effectif répondant	112	117	99	97	425
Taux de réponse	85%	91%	87%	87%	87%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 3

Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010
Docteurs de nationalité française, par catégorie SISE.

Promotion	SSM	STSI	SVST	SHS	SEG
Effectif enquêté	150	178	95	37	27
Effectif répondant	133	158	76	32	26
Taux de réponse	89%	89%	80%	86%	96%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

IV - La pondération des fichiers et leur traitement

Après correction, les fichiers ont été cumulés puis pondérés selon les taux de réponse par discipline SISE. Cette opération permet de reconstituer la population enquêtée dans ses caractéristiques principales et d'éliminer les biais dus aux différences de taux de réponse.

Les effectifs cumulés permettent de fournir des pourcentages valides sur le plan statistique dès que l'effectif atteint les 30 répondants. On prendra garde aux données fournies sur la discipline SHS et la discipline SEG ; dans les commentaires, seules les données de leur sous-total seront commentées.

V - Regroupements disciplinaires

Les docteurs ont été regroupés selon la discipline SISE du doctorat. Cette classification a été retenue car elle est cohérente d'un point de vue disciplinaire (alors que la classification par École doctorale l'est davantage d'un point de vue administratif).

La discipline SISE SSM (Sciences et Structures de la Matière) regroupe les doctorats suivants : molécules et matières condensées, optique et lasers, physico-chimie, atmosphère ; sciences des matériaux ; mathématiques appliquées, mathématiques pures et histoire et épistémologie des sciences.

La discipline STSI (Sciences et Technologies, Sciences de l'Ingénieur) regroupe les doctorats suivants : mécanique énergétique matériaux ; automatique, génie informatique, traitement du signal et des images, micro et nanotechnologie acoustique et télécommunication ; informatique ; génie électrique ; génie civil.

La discipline SVST (sciences de la vie, sciences de la Terre) regroupe les doctorats suivants : géosciences, écologie, paléontologie ; océanographie ; sciences de la vie et de la santé.

La discipline SHS (Sciences de l'Homme et de la Société) regroupe les doctorats suivants : sociologie ; géographie, aménagement et urbanisme ; préhistoire.

La discipline SEG (Sciences Economiques et Gestion) : doctorat sciences économiques, doctorat sciences de gestion.

VI - Description de la population étudiée

87% des docteurs de nationalité française ont réalisé un doctorat en sciences dont 37% de docteurs de STSI. Parler des docteurs de nationalité française à Lille 1 revient donc essentiellement à parler des docteurs scientifiques de nationalité française. Les docteurs de Sciences Economiques et Sociales (SES) représentent 13% des effectifs.

Du fait de l'importance des sciences on observe une part plus importante d'hommes que de femmes (68% contre 32%).

30% des docteurs de nationalité française sont titulaires d'un titre d'écoles (d'ingénieurs essentiellement) ; cette information sera importante dans l'interprétation de certaines situations. Enfin 87% des docteurs français ont obtenu un financement pour réaliser leur doctorat.

Tableau n°4 : Description de la population étudiée.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -

Répartition par :	Effectifs	(%)
Discipline SISE		
SSM	150	31%
STSI	178	37%
SVST	95	19%
SHS	37	8%
SEG	27	5%
Total	487	100%
Genre		
Homme	333	68%
Femme	154	32%
Total	487	100%
Type Bac+5*		
DEA Master recherche	336	70%
École d'ingénieurs	145	30%
Total	480	100%
Financement du doctorat		
Oui	402	87%
Non	58	13%
Total	460	100%

* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Chapitre 2

PROCESSUS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

I - Évolution des situations des docteurs de nationalité française.

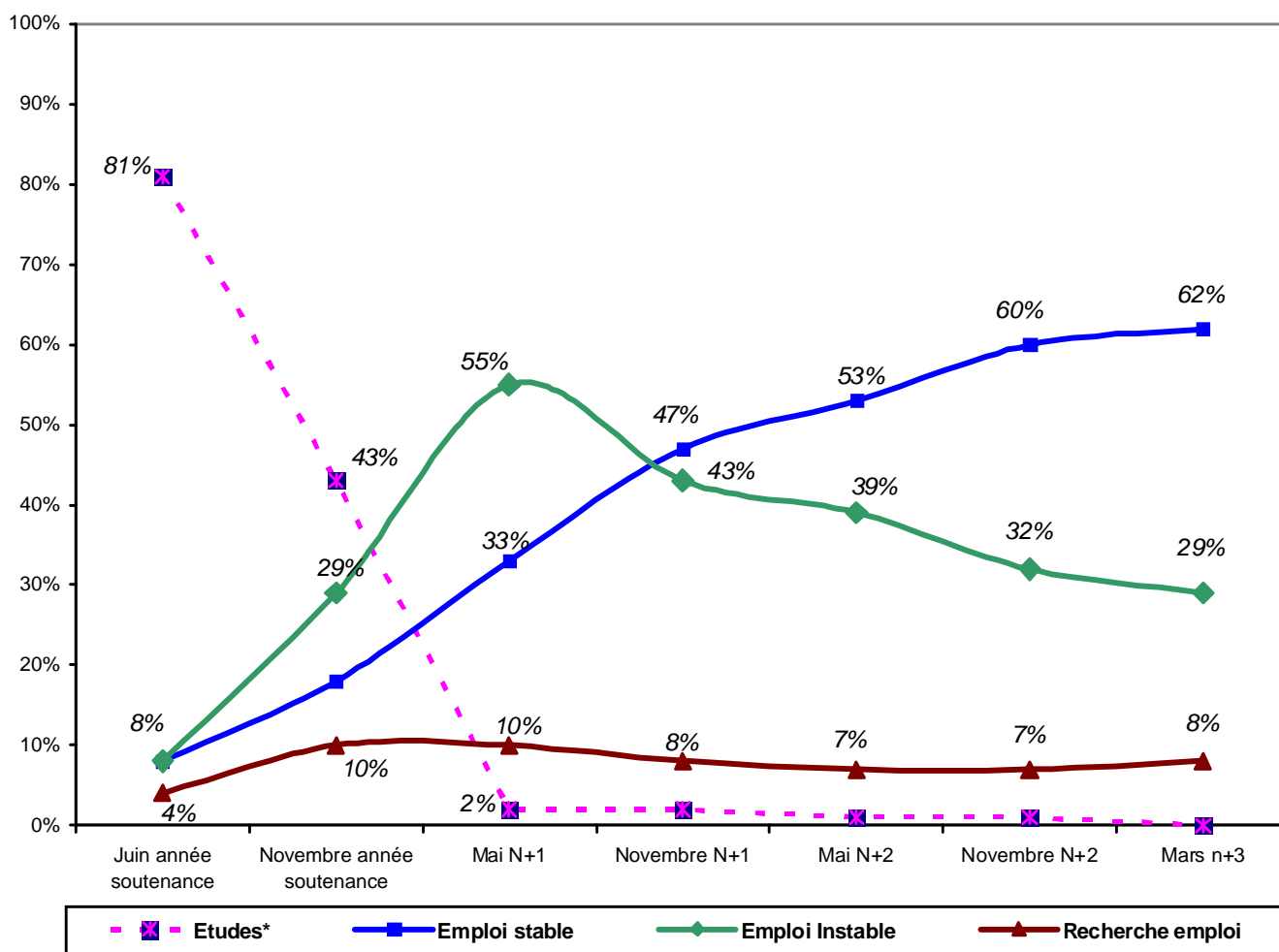
☞ Le taux de situation d'emplois stables (statut de fonctionnaires ou CDI) progresse de manière continue durant le processus d'insertion professionnelle. Trois ans en moyenne après l'obtention du doctorat, 62% des docteurs de nationalité française sont en emploi stable.

☞ La première année suivant l'obtention du doctorat, le taux de situation d'emplois instables (statut de contractuel ou CDD) est à son maximum : 55% des docteurs sont dans cette situation ; par la suite ce taux baisse progressivement pour représenter en fin de période 29% des situations.

☞ Le taux de situation de recherche d'emploi (quasi équivalent au taux de chômage) atteint son maximum entre la fin de l'année de soutenance et le début de l'année suivant l'obtention du doctorat (10%) ; il se stabilise ensuite autour de 8%.

Graph n°1 : Évolution des situations des docteurs de nationalité française.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -



* situation d'études et d'études et d'emploi tant que le doctorat n'est pas obtenu

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

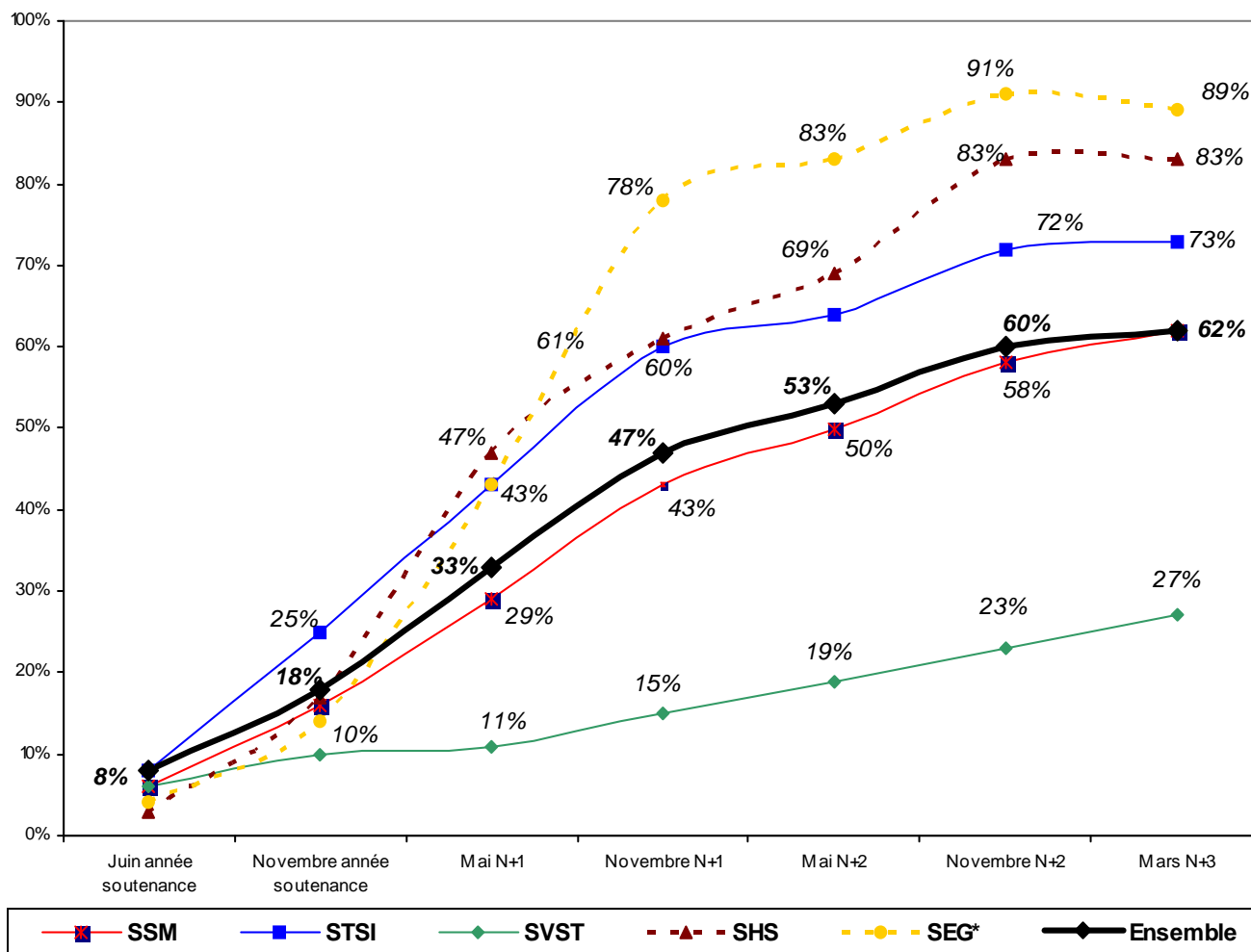
II - Évolution des situations d'emplois stables (parmi toutes les situations)

☞ Si pour l'ensemble des docteurs de nationalité française, 47% occupent un emploi stable, à la fin de la première année suivant l'obtention du doctorat, ce taux n'est que de 15% pour les docteurs de SVST. Cette tendance se confirme à la fin de la période, puisque 30 mois, en moyenne, après l'obtention du doctorat, 62% des docteurs sont en situation d'emplois stables contre seulement 27% des docteurs de SVST. A l'inverse, parmi les docteurs en sciences, les docteurs de STSI ont le taux de situation d'emplois stables qui augmente le plus ; dès la fin de la première année de soutenance on compte 60% d'emplois stables ; à la fin de la période, 73% des docteurs de STSI occupent un emploi stable.

☞ Les docteurs en sciences économiques et sociales (SHS+SEG) se distinguent par une progression rapide de leur taux d'emploi stable qui représente à la fin de la période plus de 90% des situations d'emploi (cela s'explique notamment par le fait qu'une part de ces docteurs étaient déjà en emploi avant l'obtention du doctorat, voire avant de débiter le doctorat).

Graphe n°2 : Évolution de la part des situations d'emplois stables.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -



*Effectif faible

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

III - Évolution des situations d'emplois instables (parmi toutes les situations)

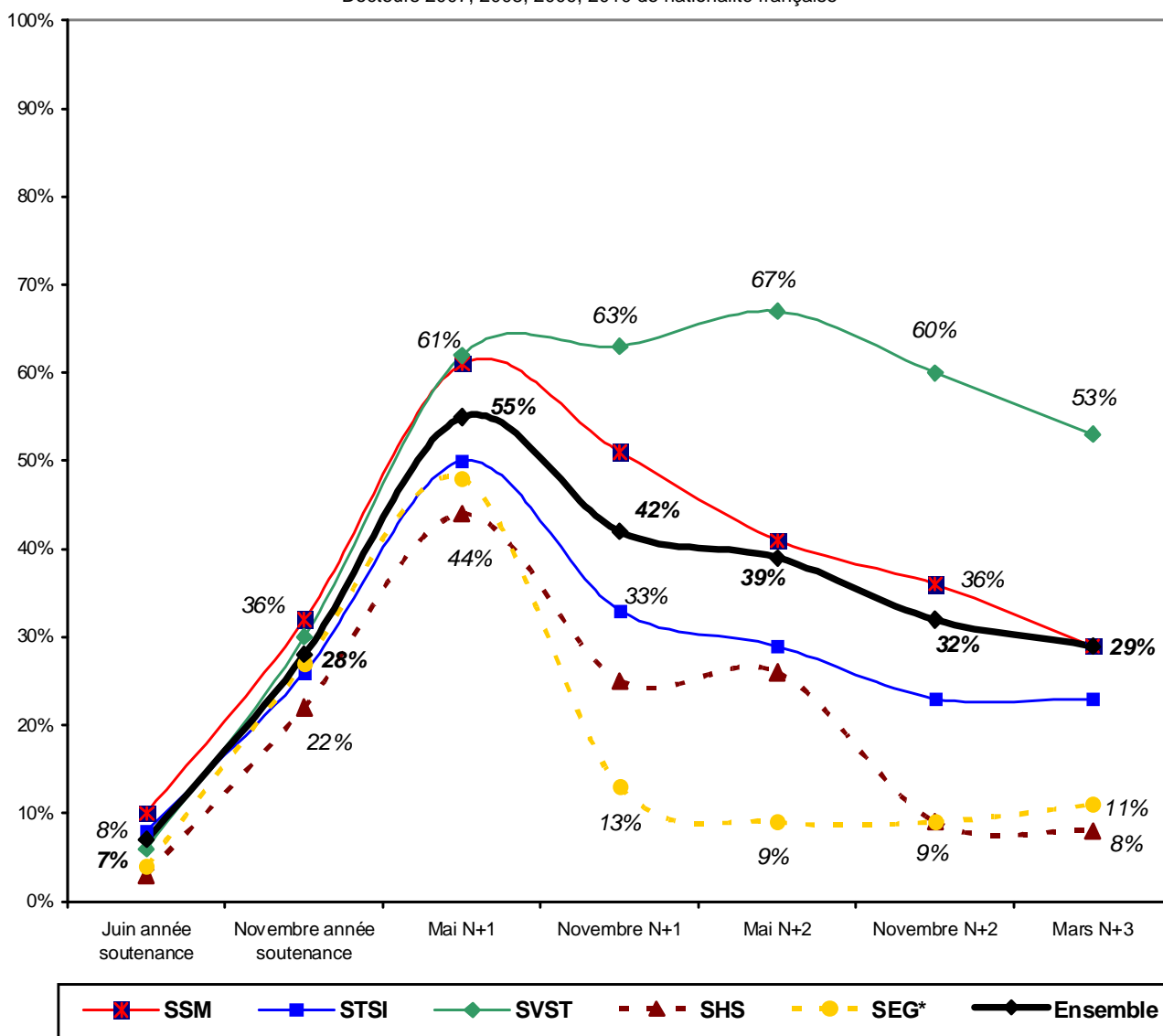
☞ 30 mois après l'obtention du doctorat, 29% des docteurs de nationalité française sont en situation d'emplois instables ; le taux d'emploi instable est au plus haut durant la première année qui suit l'année d'obtention du doctorat (représentant 55% des situations).

☞ Les docteurs de SVST ont un taux de situation d'emplois instables beaucoup plus élevé que les autres, durant toute la période étudiée. Cela s'explique par la part importante de docteurs qui réalisent, en France ou à l'étranger, des « post doc ».

☞ A l'inverse, les docteurs de sciences économiques et sociales occupent le moins d'emplois instables et ce durant toute la période étudiée (8% des docteurs de SHS sont en emploi instable, 3 ans après l'obtention du doctorat) ; l'argument fourni au point II pour expliquer en partie le taux important d'emploi stable est valable ici aussi (cf. Les docteurs de SES déjà en emploi avant l'obtention du doctorat).

Graphes n°3 : Évolution de la part des situations d'emplois instables.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -



*Effectif faible

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

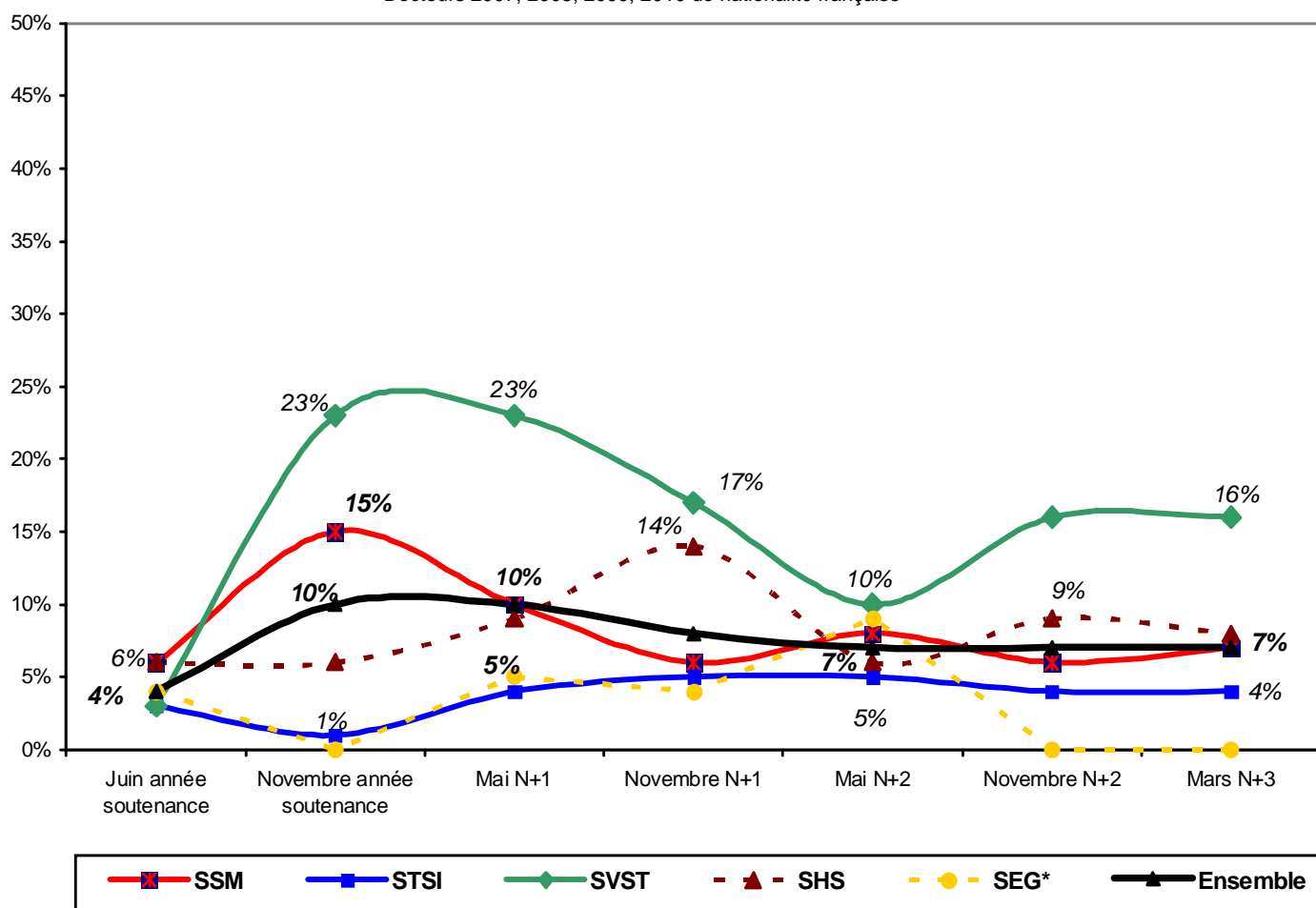
V - Évolution des situations de recherche d'emploi (parmi toutes les situations)

☞ Chez les docteurs de nationalité française, le taux de recherche d'emploi reste relativement stable sur toute la période étudiée (autour de 8%). Les docteurs de SSM ont un taux de chômage qui suit la tendance générale et s'établit trois ans après l'obtention du doctorat à 7% également.

☞ Les docteurs de SVST se distinguent des autres docteurs par un taux de chômage plus élevé, tout au long de la période étudiée ; après un pic entre la fin de l'année de soutenance et la première année suivant l'obtention du doctorat (23%), leur taux de chômage s'établit en fin de période à 16% ; soit un taux deux fois plus important que celui des docteurs de SSM et quatre fois plus importants que les docteurs de STSI.

Graphes n°4 : Évolution de la part de situation de recherche emploi

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -



*Effectif faible

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

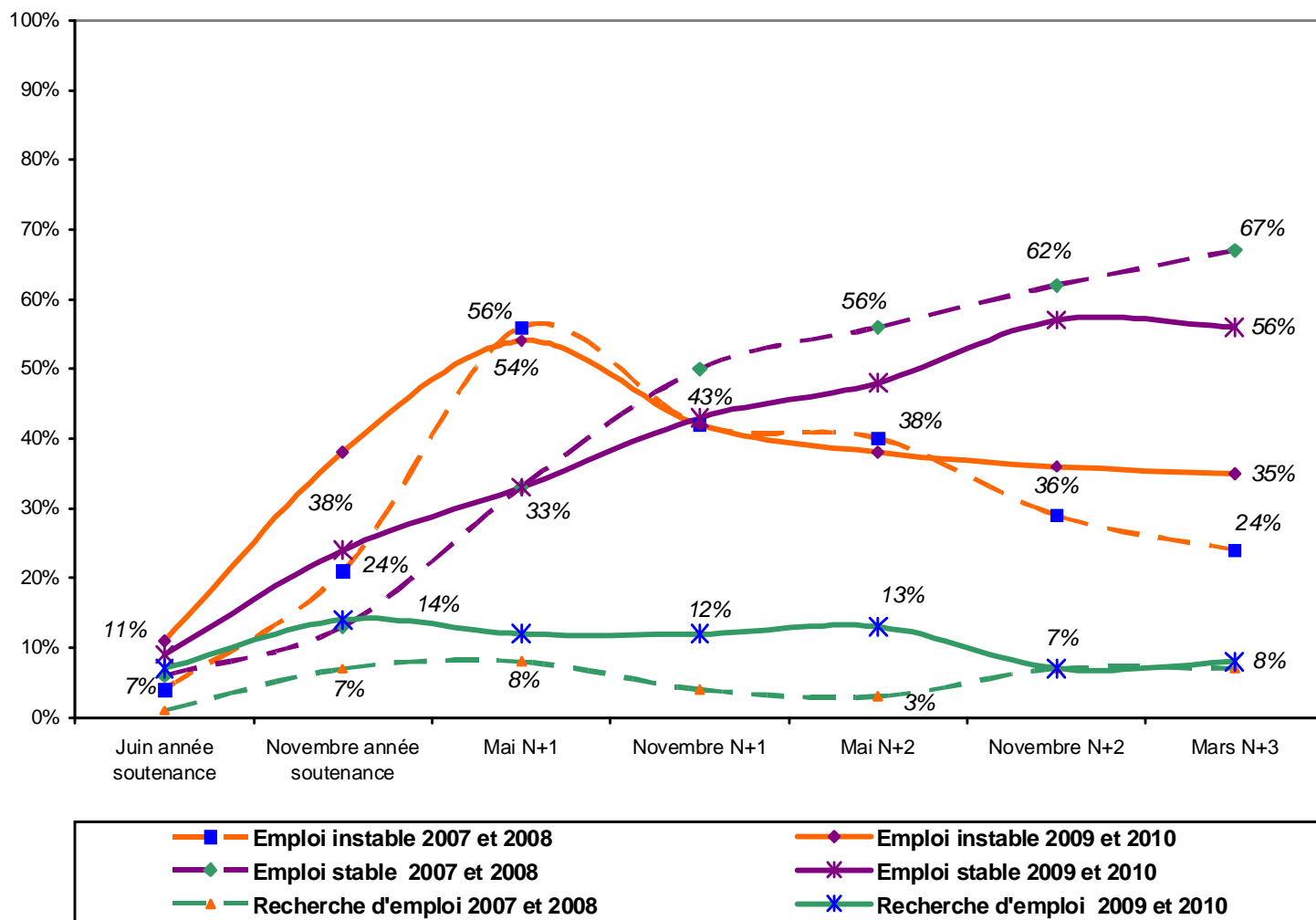
V - Evolution des situations pour les promotions 2007, 2008 et 2009, 2010.

☞ La situation des promotions 2009, 2010 s'est un peu dégradée, comparativement à celle des docteurs des promotions 2007, 2008. 30 mois après l'obtention du doctorat on constate un écart de 11 points entre le taux de situation d'emplois stables des docteurs 2007, 2008 et celui des docteurs de 2009 et 2010 (67% contre 56%) ; les docteurs des promotions 2009, 2010 occupent également une part plus importante d'emplois instables (35% contre 24%).

☞ Bien que plus élevé tout au long de la période étudiée pour les docteurs de 2009 et de 2010, le taux de situation de recherche d'emploi est le même (8%) quelle que soit la promotion, 3 ans après l'obtention du doctorat.

Graphes n°5 : Evolution de la situation des docteurs ; comparaison des promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

VI - Evolution de l'insertion professionnelle selon le genre.

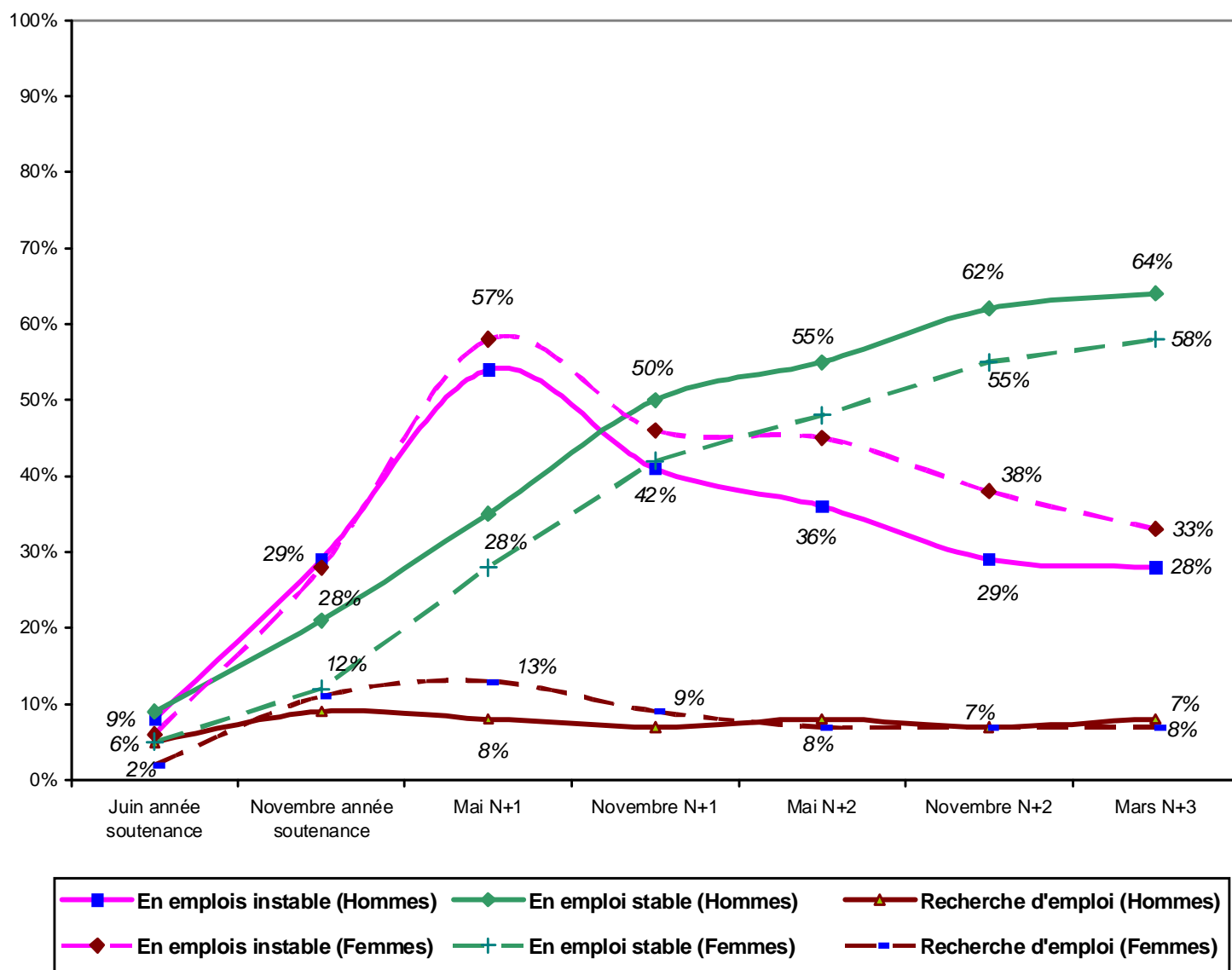
☞ Globalement, le taux de chômage des hommes et des femmes français et titulaires d'un doctorat évolue de la même façon ; il s'établit autour de 8% à la fin de la période.

☞ Les hommes sont plus fréquemment en emploi stable que les femmes, ces disparités apparaissent dès la première année suivant l'obtention du doctorat, à cette date un homme sur deux est en emploi stable contre 42% des femmes. A la fin de la période étudiée, l'écart s'est réduit de moitié (respectivement 64% contre 58%).

☞ A l'inverse, les femmes sont plus souvent en emploi instable que les hommes (48% contre 36% la deuxième année suivant la soutenance et 33% contre 28% trois après l'obtention du doctorat).

Graphes n°6 : Evolution de la situation professionnelle selon le genre

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

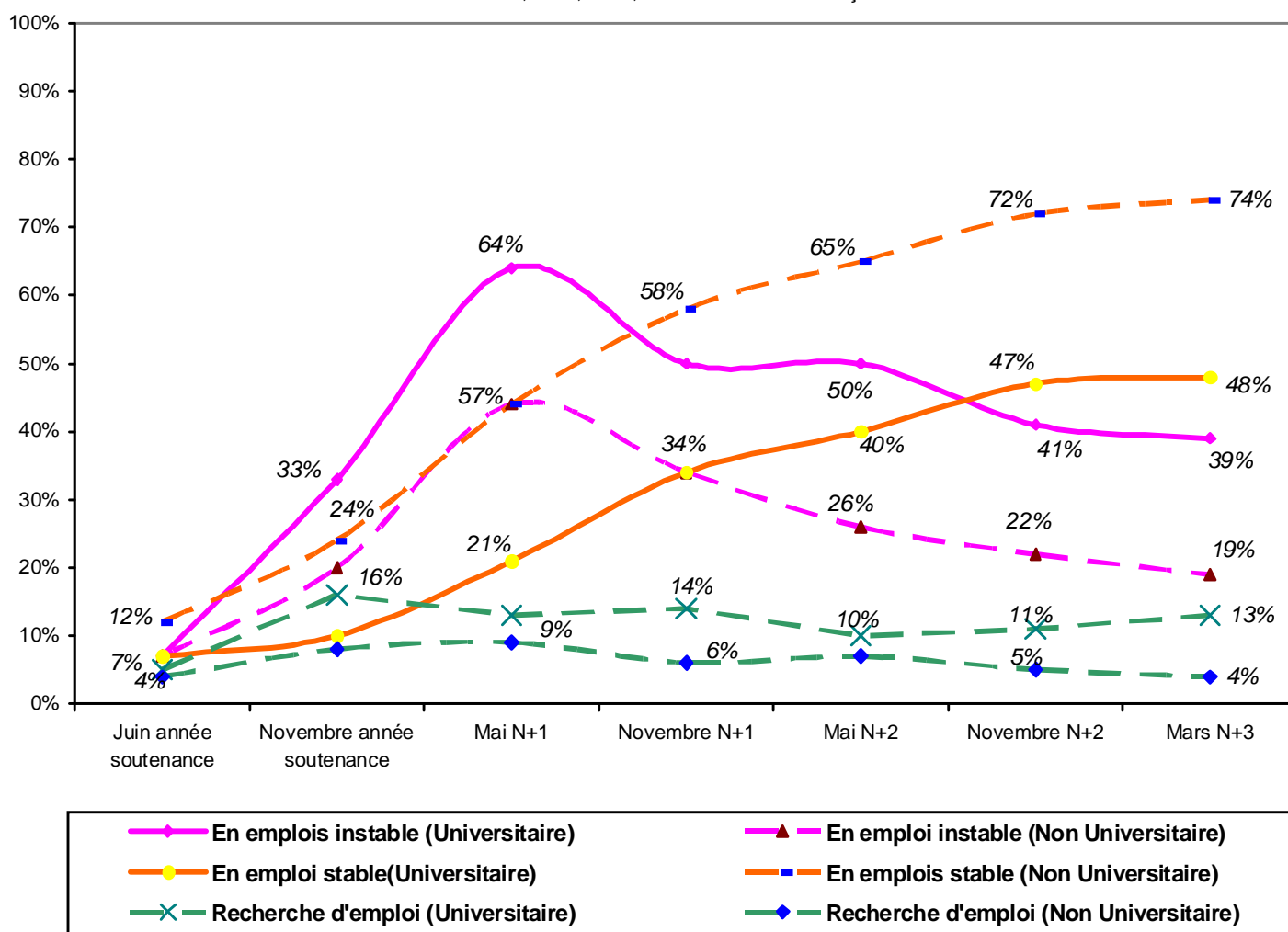
VII - Evolution de l'insertion professionnelle selon le type de parcours effectué².

☞ Le type de parcours effectué (universitaire ou hors universitaire) semble influencer largement le processus d'insertion professionnelle ; les docteurs ayant effectué un parcours hors universitaire sont significativement moins touchés par des situations de recherche d'emploi et d'emploi instable. L'année suivant l'obtention du doctorat, 64% des docteurs avec un parcours universitaire sont en situation d'emploi instable tandis que cela concerne 44% des docteurs avec un parcours hors universitaire. A la fin de la période, ces taux atteignent respectivement 39% et 19%.

☞ Ces écarts sont tout autant significatifs si l'on s'intéresse à la part des emplois stables : 48% des docteurs avec un parcours universitaire occupe un emploi stable, 30 mois après l'obtention du doctorat contre 74% des docteurs avec un parcours hors universitaire.

Graph n°7: Evolution de la situation professionnelle selon le parcours effectué.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

² Deux parcours ont été déterminés : un parcours universitaire : quand le Bac+2 et le Bac+5 ont été obtenus dans une université et un parcours hors universitaire composé de docteurs ayant effectué leur parcours en dehors d'une université (Bac+2 et Bac+5 compris également).

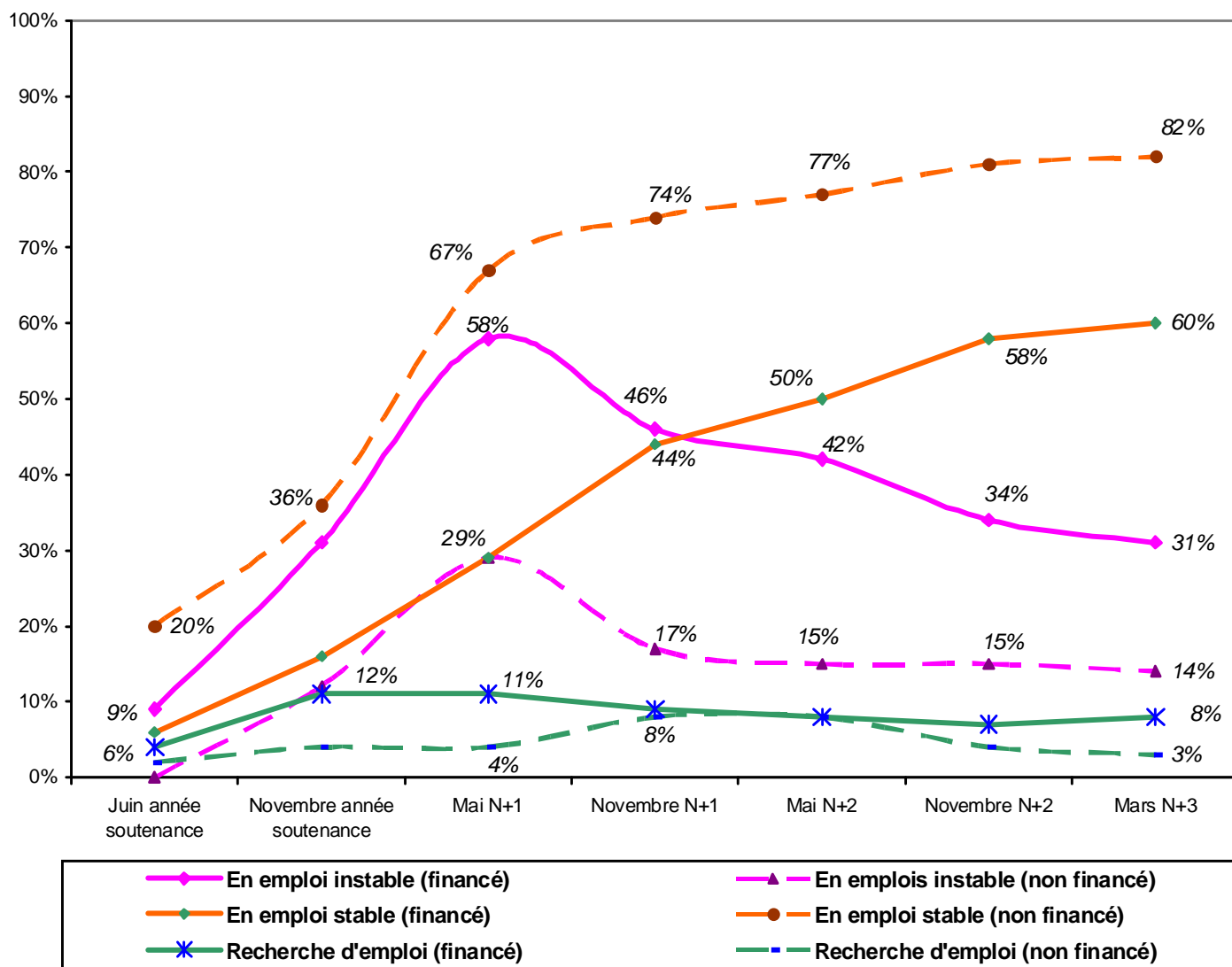
VIII - Evolution de l'insertion professionnelle selon le financement

☞ Les docteurs n'ayant pas bénéficié d'un financement sont significativement plus en emploi stable que les docteurs financés. L'écart se creuse dès la première année suivant l'obtention du doctorat (67% des docteurs non financés sont en emploi stable contre 58% des docteurs financés). Cette tendance s'explique par le nombre important de docteurs non financés qui occupaient déjà un emploi stable, avant l'obtention du doctorat (enseignants du secondaire, chargé d'études...).

☞ Ces disparités se retrouvent logiquement au niveau des situations d'emploi instable comme de recherche d'emploi. Sur toute la période étudiée les docteurs non financés sont moins touchés par les situations d'emplois instables que les docteurs financés : la première année suivant l'obtention du doctorat 58% des docteurs financés sont en emploi instable contre seulement 29% des docteurs non financés, cet écart se réduit mais subsiste en fin de période (respectivement 31% contre 14%).

Graphes n°8 : Evolution de la situation professionnelle selon le financement.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Chapitre 3

SITUATION 30 MOIS APRES L'OBTENTION DU DOCTORAT

I - Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat.

N.B : le doctorat étant obtenu tout au long de l'année civile, le délai de 30 mois est un délai moyen (les diplômés qui ont obtenu leur doctorat en janvier sont interrogés 39 mois après l'obtention du doctorat, tandis que ceux qui l'ont obtenu en décembre sont interrogés après 27 mois).

☞ Parmi les docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de Lille 1 de nationalité française **91%** sont en emploi, 30 mois après l'obtention du doctorat. 62% sont en emploi stable et 29% en emploi instable. Entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010 le taux d'emploi a peu évolué (de 92% à 91%) et ce même si le taux d'emploi stable a significativement baissé (graph n°5).

☞ Les docteurs en sciences économiques et sociales sont plus fréquemment en emploi stable que les docteurs en sciences (84% contre 59%). On observe un écart de 3 points entre le taux de chômage des docteurs de sciences économiques et sociales et celui des docteurs en sciences (5% contre 8%).

Les docteurs de SVST se distinguent largement par le peu d'emplois stables qu'ils occupent ; seuls 27% sont en emploi stable contre au minimum, 63% des docteurs des autres disciplines. Les docteurs de SVST connaissent également le plus fort taux de chômage (16%). A l'inverse, parmi les docteurs en sciences, les docteurs de STSI se distinguent par le taux d'emploi stable le plus élevé (72%) et une situation de quasi plein-emploi (avec un taux de chômage de seulement 4%).

☞ Même si leur taux de chômage est légèrement un peu plus faible que celui des hommes (7% contre 8%), les femmes sont un peu moins souvent en emploi stable (58% contre 64%).

☞ Les docteurs titulaires d'un master sont plus en emploi instable que les docteurs également titulaires d'un diplôme d'une école d'ingénieurs³ : 34% des docteurs ayant obtenu un master sont en emploi instable contre 19% des docteurs également diplômés d'une école d'ingénieur ; ces derniers accèdent également davantage à des emplois stables (75% contre 56%).

☞ Hormis les docteurs non financés (pour la plupart, déjà en emploi avant l'obtention du doctorat), les bénéficiaires d'une Convention Industrielle de Formation par la REcherche ont le taux de situation d'emplois instables le plus faible (6%) ; ceux-ci sont aussi plus fréquemment, en emploi stable (84%). Ces données contrastent avec celles des docteurs qui ont bénéficié d'une allocation du Ministère de la Recherche et de la Technologie, seuls 48% d'entre eux sont en emploi stable et leur taux de chômage est le plus élevé (10%) ; ces derniers qui ont souvent le projet de s'insérer dans la sphère académique (maîtres de conférences, chercheurs) choisissent et acceptent davantage les statuts transitoires (ATER, post doc...) que ceux qui ont d'autres projets professionnels.

³ Ecoles d'ingénieurs presque exclusivement mais il existe quelques diplômés d'écoles de commerce.

Tableau 5 : Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat
- Docteurs de nationalité française -

Situation professionnelle	En emploi stable	En emploi instable	Recherche d'un emploi	Autre situation	Total	Effectif
Ensemble	62%	29%	8%	1%	100%	487
Discipline SISE						
SSM	63%	29%	7%	1%	100%	150
STSI	72%	23%	4%	1%	100%	178
SVST	27%	54%	16%	3%	100%	95
S/total sciences	59%	32%	8%	1%	100%	423
SHS	84%	8%	8%	-	100%	36
SEG*	89%	11	-	-	100%	27
S/total SES	84%	11%	5%	-	100%	63
Genre						
Homme	64%	27%	8%	1%	100%	333
Femme	58%	33%	7%	2%	100%	155
Type Bac+5**						
DEA Master recherche	56%	34%	9%	1%	100%	335
École d'ingénieurs	75%	18%	4%	3%	100%	145
Financement du doctorat**						
Aucun financement	82%	14%	4%	-	100%	57
MRT	48%	42%	10%	-	100%	166
CIFRE	86%	6%	8%	-	100%	63
BDI CNRS	70%	26%	2%	2%	100%	43

* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

** Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 5 bis : Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat
selon le cumul de promotions

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -

Situation professionnelle	En emploi	Recherche d'un emploi	Autre situation	Total	Effectif
Cumul de promotions					
2007, 2008	92%	7%	1%	100%	262
2009, 2010	91%	8%	1%	100%	225

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

II - Emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat

☞ **Près d'un tiers des docteurs de nationalité française** est devenu cadres techniques ou ingénieurs des entreprises (ou des associations). Cette proportion dépasse celle des maîtres de conférences et professions assimilées (enseignants/chercheurs de l'enseignement sup. privé en CDI et de l'enseignement sup. étranger, fonctionnaires ou en CDI) qui représentent 24% des emplois occupés. Entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010, la part des maîtres des conférences et assimilés a baissé, passant de 29% à 19%.

☞ Les docteurs en sciences économiques et sociales (SES) sont beaucoup plus fréquemment maîtres de conférences (et assimilés) que les docteurs en sciences (54% contre 20%). Les docteurs de SES ont aussi la part la plus importante de docteurs qui sont professeurs du secondaire (19%).

53% des docteurs de SVST occupent des emplois de post-doctorants ou de chercheurs contractuels. Parmi les docteurs en sciences, les docteurs de STSI sont à la fois ceux qui sont le plus souvent devenus maîtres de conférences (et assimilés) et cadres techniques et ingénieurs (respectivement 27% et 41%).

☞ On constate peu de disparités entre les catégories d'emploi des hommes et des femmes. Notons cependant qu'une part plus importante d'hommes est devenue cadres techniques et ingénieurs (33% d'hommes contre 24% de femmes).

☞ Les docteurs titulaires d'un master n'occupent pas beaucoup plus d'emplois de maîtres de conférences (26%) que les docteurs titulaires d'un diplôme d'ingénieurs (21%), en revanche, les titulaires d'un master réalisent plus fréquemment un « post doc » ou sont chercheurs contractuels (27% contre 15%). Enfin un docteur sur deux titulaire d'un diplôme d'une école d'ingénieurs est devenu cadre technique ou ingénieur.

☞ On retrouve chez les docteurs non financés, la part la plus importante de professeurs du secondaire et du primaire, soit 29%. Les docteurs financés par une Convention Industrielle de Formation la REcherche (CIFRE) sont largement devenus cadres techniques ou ingénieurs (71%) ; cela s'explique par le nombre important de docteurs issus d'une école d'ingénieurs parmi les bénéficiaires d'une CIFRE (55% -données non représentées-). Un tiers des docteurs financés par une allocation du Ministère de la Recherche et de la Technologie (MRT) est employé en tant que maître de conférences et assimilés.

Tableau 6 : Catégorie d'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat.

-Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française-

Catégorie professionnelle	MC	CT	CC	PC	PS	CFp	CA	CTI	PI	Total	Effect.
Ensemble	24%	6%	23%	3%	7%	2%	3%	31%	1%	100%	448
Discipline SISE											
SSM	17%	7%	21%	4%	9%	1%	2%	37%	2%	100%	137
STSI	27%	5%	18%	1%	4%	3%	1%	41%	-	100%	170
SVST	7%	4%	53%	5%	4%	1%	4%	18%	4%	100%	82
S/total sciences	20%	6%	26%	3%	6%	2%	2%	34%	1%	100%	388
SHS	44%	6%	6%	3%	25%	3%	10%	3%	-	100%	32
SEG*	70%	-	-	-	11%	4%	15%	-	-	100%	27
S/total SES	54%	3%	3%	2%	19%	3%	14%	2%	-	100%	59
Genre											
Homme	24%	5%	22%	2%	7%	2%	4%	33%	1%	100%	305
Femme	24%	6%	27%	4%	7%	4%	2%	24%	2	100%	143
Type Bac+5**											
DEA Master recherche	26%	5%	27%	3%	10%	2%	4%	22%	1%	100%	302
École d'ingénieurs	21%	7%	15%	-	2%	2%	3%	50%	-	100%	137
Financement du doctorat**											
Aucun financement	28%	9%	11%	2%	29%	9%	5%	7%	-	100%	56
MRT	30%	5%	34%	4%	6%	1%	3%	17%	-	100%	148
CIFRE	7%	9%	5%	-	-	3%	5%	71%	-	100%	58
BDI CNRS	33%	7%	21%	-	2%	2%	-	33%	2%	100%	43

MC : maîtres de conférences et assimilés (enseignant/chercheur enseignement sup. privé en CDI et enseignement sup. étranger, fonctionnaires ou en CDI)

CT : chercheurs de la recherche publique titulaires et assimilés

CC : chercheurs contractuels de la recherche publique et « post-doc »

PC : professeurs contractuels de l'enseignement sup. et ATER

PS : professeurs de l'enseignement secondaire et du primaire

CFp : cadres de la fonction publique (hors enseignement sup. et recherche)

CA : cadres administratifs, commerciaux, formation, etc. du secteur privé (et associatif)

CTI : cadres techniques et ingénieurs du secteur privé (et associatif)

PI : professions intermédiaires (tous secteurs)

* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

** Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

III - Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat

☞ **65%** des docteurs de nationalité française occupent un emploi dans le secteur public et 35% sont employés dans le secteur privé.

☞ Entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010, la part des docteurs employés dans le secteur public a augmenté passant de 61% à 69%.

☞ Les docteurs en sciences économiques et sociales sont plus fréquemment en emploi dans le secteur public que les docteurs en sciences (76% contre 63%), cela va de paire avec les tendances observées au niveau de la catégorie de l'emploi occupé : les docteurs en sciences économiques et sociales travaillent en majorité (54%) en tant que maîtres de conférences et assimilés.

Les docteurs de STSI sont ceux qui travaillent le plus dans le secteur privé (c'est le cas pour 41% d'entre eux), une partie de ces docteurs occupent des emplois de cadres techniques et ingénieurs dans le secteur privé. A l'inverse, parmi les docteurs en science, les docteurs de SVST travaillent très majoritairement dans le secteur public (71%).

☞ Les femmes travaillent significativement plus dans le secteur public que les hommes : 72% des femmes contre 62% des hommes.

☞ 51% des docteurs également diplômés d'une école d'ingénieurs occupent un emploi dans le secteur privé contre 29% des docteurs titulaires d'un master ; ces différences sont liées logiquement aux catégories d'emploi occupé par ces docteurs (voir point II).

☞ 80% des docteurs n'ayant pas bénéficié de financement travaillent dans le secteur public : ces derniers occupent dans une grande majorité (57%) des postes d'enseignants du secondaire et du primaire ou de maîtres de conférences et assimilés (voir point II).

A l'inverse, une large majorité des docteurs financés par une Convention Industrielle de Formation par la Recherche travaille dans le secteur privé (74%). Les proportions sont inversées lorsque que l'on observe le secteur d'emploi des bénéficiaires d'une allocation du Ministère de la Recherche et de la Technologie (MRT) : 78% sont employés dans le secteur public contre 22% dans le secteur privé).

Tableau 7 : Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -

Secteur d'emploi	Public	Privé et associatif	Total	Effectif
Ensemble	65%	35%	100%	440
Discipline SISE				
SSM	63%	37%	100%	135
STSI	59%	41%	100%	168
SVST	71%	29%	100%	79
S/total sciences	63%	37%	100%	381
SHS	85%	15%	100%	32
SEG*	67%	33%	100%	27
S/total SES	76%	23%	100%	59
Genre				
Homme	62%	38%	100%	303
Femme	72%	28%	100%	138
Type Bac+5**				
DEA Master recherche	71%	29%	100%	300
École d'ingénieurs	49%	51%	100%	133
Financement du doctorat**				
Aucun financement	80%	20%	100%	54
MRT	78%	22%	100%	149
CIFRE	26%	74%	100%	58
BDI CNRS	63%	37%	100%	41

** Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

*** Y compris enseignement sup. privé.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 7 bis : Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat selon le cumul de promotions

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -

Secteur d'emploi	Public	Privé et Associatif***	Total	Effectif
Cumul de promotions				
2007, 2008	61%	39%	100%	235
2009, 2010	69%	31%	100%	205

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

IV - Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat

☞ **Près d'un tiers des docteurs de nationalité française** travaille dans la métropole lilloise. Au total, 39% sont en emploi dans la région Nord Pas-de-Calais. Parmi les 432 docteurs français de l'université de Lille 1 en 2007, 2008, 2009, 2010 seuls 17 docteurs travaillent dans le Pas-de-Calais et 41% travaillent en France, en dehors de la région Nord Pas-de-Calais.

☞ Entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010, la part des docteurs employés à l'étranger a augmenté (17% pour les docteurs 2007 et 2008 contre 34% pour les docteurs 2009, 2010).

☞ La discipline SISE du doctorat semble influencer le lieu d'emploi à 30 mois : les docteurs de SVST se distinguent par la part la plus importante d'emplois occupés à l'étranger (44%) ; la moitié des post doctorats effectués à l'étranger sont réalisés par des docteurs de SVST. A l'inverse, seuls 6% des docteurs des sciences économiques et sociales sont employés à l'étranger, en revanche ces derniers travaillent significativement dans la région Nord Pas-de-Calais (62%) et plus particulièrement dans la métropole lilloise (45%).

☞ Il n'existe pas de différences notables entre le lieu d'emploi des hommes et des femmes.

☞ 48% des docteurs également diplômés d'une école d'ingénieurs travaillent en France (en dehors de la région Nord Pas-de-Calais) alors que 42% des docteurs titulaires d'un master sont employés dans la région Nord Pas-de-Calais et principalement dans la métropole lilloise (31%). Les docteurs en emploi à l'étranger représentent 17% des docteurs titulaires d'un titre d'ingénieurs et 21% des docteurs également titulaires d'un master.

☞ 67% des docteurs qui n'ont pas bénéficié d'un financement occupent un emploi dans la région Nord Pas-de-Calais. Un tiers des docteurs financés par une allocation MRT travaillent à l'étranger et les bénéficiaires d'une CIFRE sont majoritairement (64%) en emploi en France (Hors Nord Pas-de-Calais).

☞ 54% des docteurs devenus cadres techniques ou ingénieurs sont employés en France, en dehors de la région Nord Pas-de-Calais. 50% des chercheurs contractuels travaillent à l'étranger. Enfin, une large majorité des docteurs devenus maîtres de conférences et assimilés travaillent dans la région (60%).

Tableau 8 : Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -

Lieu d'emploi	Métrop. lilloise	Autre Nord	Pas- de- Calais	Région paris.	Autre région France	Étranger	Total	Effect.
Ensemble	29%	6%	4%	15%	26%	20%	100%	432
Discipline SISE								
SSM	24%	6%	5%	18%	26%	21%	100%	133
STSI	31%	5%	4%	15%	29%	15%	100%	166
SVST	19%	4%	1%	12%	20%	44%	100%	78
S/total sciences	26%	5%	4%	15%	27%	23%	100%	374
SHS	42%	10%	6%	10%	32%	-	100%	31
SEG*	54%	13%	4%	8%	17%	4%	100%	24
S/total SES	45%	12%	5%	10%	26%	2%	100%	58
Genre								
Homme	30%	6%	5%	14%	25%	20%	100%	294
Femme	27%	6%	1%	16%	28%	21%	100%	137
Type Bac+5**								
DEA Master recherche	31%	7%	4%	14%	23%	21%	100%	293
École d'ingénieurs	26%	4%	5%	16%	32%	17%	100%	132
Financement du doctorat**								
Aucun financement	40%	15%	12%	8%	14%	11%	100%	52
MRT	32%	5%	1%	12%	21%	29%	100%	148
CIFRE	17%	3%	2%	25%	39%	14%	100%	57
BDI CNRS	25%	3%	8%	17%	39%	8%	100%	36
Catég. professionnelle**								
Maîtres de conférences***	50%	7%	3%	11%	27%	2%	100%	103
Chercheurs contractuels	13%	5%	1%	8%	23%	50%	100%	124
Cadres tech. et ingénieurs	23%	3%	5%	24%	30%	15%	100%	131

* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

** Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

*** Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

V - Salaire net mensuel 30 mois après l'obtention du doctorat

N.B. : les indicateurs présentés sont calculés auprès des personnes en emploi à temps plein en France ; les primes et avantages sont inclus dans la mesure de leur déclaration ; les indicateurs tiennent compte d'un nombre de mois de salaire éventuellement supérieur à 12.

☞ 30 mois après l'obtention du doctorat, les docteurs de nationalité française gagnent en moyenne 2300 € nets par mois, le salaire médian⁴ s'élève à 2200 €.

☞ La discipline du doctorat semble peu influencer le niveau des salaires, ils apparaissent assez homogènes ; notons tout de même que les docteurs de SVST ont les salaires moyen et médian les plus faibles.

☞ Les hommes gagnent en moyenne 200 € de plus que les femmes.

☞ Les docteurs titulaires d'un master ont un salaire moyen légèrement plus faible que les docteurs également titulaires d'un titre d'ingénieur (2260 € contre 2390 €).

☞ Les bénéficiaires d'une CIFRE et les docteurs non financés ont les salaires moyens les plus élevés (respectivement 2450 € et 2590 €). A l'inverse, les docteurs financés par une BDI ont les salaires moyen et médian les plus faibles (respectivement 2180 € et 2100 €).

☞ Les cadres techniques et ingénieurs gagnent en moyenne plus de 300 € de plus que les maîtres de conférences et les chercheurs contractuels. Cet écart est cohérent avec le fait que la plupart des docteurs financés par une CIFRE qui ont un salaire moyen parmi les plus élevés sont devenus cadres techniques ou ingénieurs (71%, données non représentées) et travaillent dans le secteur privé.

☞ Les docteurs en emploi dans le secteur privé gagnent en moyenne 230 € de plus que les docteurs travaillant dans le secteur public.

☞ Les docteurs en emploi dans la région parisienne ont un salaire médian supérieur de 200 € à 300 €.

⁴ Le salaire médian est le salaire qui coupe la population étudiée en deux parties égales.

Tableau 9 : indicateurs du salaire net mensuel exercé 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -

Indicateurs du salaire	Moyenne	Médiane	Écart type	Effectif
Ensemble	2200	2300	514	288
Discipline SISE				
SSM	2200	2300	577	97
STSI	2250	2325	449	115
SVST	2070	2160	374	33
S/total sciences	2200	2300	497	245
SHS*	2200	2300	670	25
SEG*	2220	2360	530	18
S/total SES	2200	2330	610	43
Genre				
Homme	2370	2300	550	195
Femme	2170	2100	397	92
Type Bac+5**				
DEA Master recherche	2260	2200	514	193
École d'ingénieurs	2390	2300	507	95
Financement du doctorat**				
Aucun financement*	2590	2400	788	31
MRT	2200	2150	443	93
CIFRE	2450	2480	362	45
BDI CNRS*	2180	2100	390	32
Catég. professionnelle**				
Maîtres de conférences***	2145	2200	256	83
Chercheurs contractuels	2100	2040	356	54
Cadres tech. et ingénieurs	2470	2400	437	97
Secteur d'emploi**				
Public	2220	2150	496	175
Privé	2450	2400	109	109
Lieu d'emploi**				
Métropole lilloise	2170	2100	438	101
Région parisienne	2450	2400	559	53
Autre région de France	2310	2200	523	102

* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

** Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

*** Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

VI - Jugements portés sur l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat

VI.1 Jugement global

☞ **50%** des docteurs de nationalité française se déclarent tout à fait satisfaits de l'emploi exercé, 30 mois après l'obtention du doctorat ; on ne compte que 8% d'insatisfaits.

☞ Les docteurs de sciences économiques et sociales apparaissent comme les plus insatisfaits de leur emploi : 16% en sont insatisfaits contre seulement 6% chez les docteurs en sciences. On peut faire l'hypothèse que pour une partie de ces docteurs, le fait de ne pas avoir valorisé le doctorat obtenu en ayant peu d'espoir de le valoriser (pour les enseignants du secondaire en particulier) participe de cette insatisfaction. Malgré l'instabilité de leur situation, les docteurs de SVST semblent les plus satisfaits de leur emploi (57%).

☞ Les hommes ont un taux d'insatisfaction significativement plus élevé que celui des femmes (11% pour les hommes contre 2% pour les femmes) et ce malgré une situation professionnelle plus stable.

☞ 55% des docteurs titulaires d'un diplôme d'ingénieurs sont tout à fait satisfaits de leur emploi contre 47% des docteurs titulaires d'un master ; le taux d'insatisfaction de ces derniers est 5 fois plus élevé que celui des docteurs diplômés d'une école d'ingénieurs (mais n'est que de 11%).

☞ Malgré une insertion professionnelle parmi les plus stables et un salaire médian parmi les plus élevés, les docteurs financés par une Convention Industrielle de Formation par la REcherche s'avèrent être les plus insatisfaits de leur emploi (c'est le cas pour 14% d'entre eux). A l'inverse, les bénéficiaires d'une allocation du Ministère de la Recherche et de la Technologie sont les plus satisfaits de leur emploi, avec 56% de « tout à fait satisfaits ».

☞ Les docteurs employés dans le secteur public sont globalement plus satisfaits de leur emploi que ceux exerçant une activité dans le secteur privé mais les différences restent faibles.

☞ Les docteurs travaillant l'étranger sont les moins insatisfaits de leur emploi avec notamment 63% de tout à fait satisfaits et seulement 5% d'insatisfaits.

Tableau 10 : Satisfaction portée sur l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -

Satisfaction globale	Tout à fait satisfait	Satisfait	Pas satisfait	Total	Effectif
Ensemble	50%	42%	8%	100%	301
Discipline SISE					
SSM	49%	45%	6%	100%	97
STSI	47%	47%	6%	100%	116
SVST	57%	32%	11%	100%	44
S/total sciences	50%	44%	6%	100%	257
SHS*	39%	39%	22%	100%	23
SEG*	65%	25%	10%	100%	21
S/total SES	52%	32%	16%	100%	44
Genre					
Homme	50%	39%	11%	100%	200
Femme	49%	49%	2%	100%	100
Type Bac+5**					
DEA Master recherche	47%	41%	11%	100%	194
École d'ingénieurs	55%	43%	2%	100%	107
Financement du doctorat**					
Aucun financement	42%	47%	11%	100%	36
MRT	56%	35%	9%	100%	91
CIFRE	41%	45%	14%	100%	49
BDI CNRS	49%	49%	2%	100%	35
Catég. professionnelle**					
Maîtres de conférences***	65%	32%	3%	100%	66
Chercheurs contractuels	48%	43%	8%	100%	64
Cadres tech. et ingénieurs	47%	46%	7%	100%	118
Secteur d'emploi**					
Public	53%	41%	6%	100%	161
Privé	47%	43%	10%	100%	139
Lieu d'emploi**					
Métropole lilloise	56%	35%	9%	100%	91
Région parisienne	44%	45%	11%	100%	45
Autre région de France	45%	49%	6%	100%	87
Étranger	63%	32%	5%	100%	38

* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

** Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

*** Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé en CDI et de l'enseignement sup. étranger, fonctionnaires ou en CDI

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

VI.2 Jugements détaillés

☞ 94% des docteurs de nationalité française sont satisfaits de leur autonomie et des relations qu'ils entretiennent avec leurs collègues ; 84% sont en outre, satisfaits de leur lieu d'emploi.

☞ L'insatisfaction provient principalement du salaire et des perspectives de carrière qui leurs sont accordés, seuls 65% s'en déclarent satisfaits.

☞ 43% des docteurs en sciences économiques et sociales se déclarent également insatisfaits de la part des travaux de recherche dans leur emploi, c'est aussi le taux d'insatisfaction le plus élevé.

Tableau 11 : Satisfaction portée sur différents aspects de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -

Satisfaction	Très satisfait & Satisfait	Peu satisfait & Pas satisfait	Total	Effectif
Ensemble				
Autonomie	94%	6%	100%	329
Part travaux de recherche	75%	25%	100%	241
Salaire	65%	35%	100%	329
Lieu d'emploi	84%	16%	100%	328
Perspectives de carrière	65%	35%	100%	327
Relations avec collègues	94%	6%	100%	329
Sciences				
Autonomie	95%	5%	100%	280
Part travaux de recherche	78%	22%	100%	270
Salaire	66%	34%	100%	282
Lieu d'emploi	83%	16%	100%	281
Perspectives de carrière	65%	35%	100%	281
Relations avec collègues	96%	4%	100%	283
SES				
Autonomie	86%	14%	100%	49
Part travaux de recherche	57%	43%	100%	46
Salaire	60%	40%	100%	47
Lieu d'emploi	87%	13%	100%	47
Perspectives de carrière	63%	37%	100%	46
Relations avec collègues	82%	18%	100%	45

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

➤ Plus de 90% des maîtres de conférences, cadres techniques/ingénieurs et chercheurs contractuels sont satisfaits (très satisfaits ou satisfaits) des relations avec leurs collègues et de leur autonomie dans le cadre de leur activité professionnelle.

➤ 43% des maîtres de conférences sont mécontents de leur salaire contre 30% des cadres techniques et ingénieurs. En revanche, chez les chercheurs contractuels, les perspectives de carrière semblent être la première source d'insatisfaction (52% de mécontents), loin devant le salaire, pour lequel on observe 72% de satisfaits ; cela s'explique notamment par l'instabilité des situations subies par les post doctorants et chercheurs contractuels, laissant peu de place aux projets de long terme ; mais 96% sont satisfaits de leur part de travaux de recherche contre 73% des maîtres de conférences.

Tableau 11 bis : Satisfaction portée sur différents aspects de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat selon la catégorie d'emploi

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française -

Satisfaction	Très satisfait Satisfait	Peu satisfait Pas satisfait	Total	Effectif
Maîtres de conférences*				
Autonomie	96%	4%	100%	75
Part travaux de recherche	73%	27%	100%	79
Salaire	57%	43%	100%	77
Lieu d'emploi	91%	9%	100%	77
Perspectives de carrière	76%	24%	100%	75
Relations avec collègues	95%	5%	100%	77
Chercheurs contractuels**				
Autonomie	93%	7%	100%	80
Part travaux de recherche	96%	4%	100%	77
Salaire	72%	28%	100%	79
Lieu d'emploi	83%	14%	100%	78
Perspectives de carrière	48%	52%	100%	79
Relations avec collègues	94%	6%	100%	79
Cadres techn. & ingénieurs				
Autonomie	96%	4%	100%	118
Part travaux de recherche	72%	28%	100%	112
Salaire	70%	30%	100%	118
Lieu d'emploi	82%	18%	100%	117
Perspectives de carrière	73%	27%	100%	118
Relations avec collègues	95%	5%	100%	119

* Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

** Et « post-docs ».

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

TABLE DES MATIERES

Répertoire des sigles	3
Chapitre 1 : Présentation de l'étude	5
I - Les objectifs de l'étude.	6
II - La population étudiée	6
III - Techniques d'enquête et taux de réponse	6
IV - La pondération des fichiers et leur traitement	8
V - Regroupements disciplinaires.....	8
VI - Description de la population étudiée.....	9
Chapitre 2 : Processus d'insertion professionnelle	11
I - Evolution des situations de l'ensemble des docteurs.	12
II - Evolution des situations d'emplois stables	13
III - Evolution des situations d'emplois instables.....	14
IV - Evolution des situations de recherche d'emploi.....	15
V - Evolution de l'insertion professionnelle selon la promotion du doctorat	16
VI - Evolution de l'insertion professionnelle selon le genre	17
VII - Evolution de l'insertion professionnelle selon le type de parcours effectué	18
VIII - Evolution de l'insertion professionnelle selon le financement obtenu	19
Chapitre 3 : Situation 30 mois après l'obtention du doctorat	21
I - Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat.....	22
II - Emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat	24
III - Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat	26
IV - Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat.....	28
V - Salaire net mensuel 30 mois après l'obtention du doctorat	30
VI - Jugements portés sur l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat	32

